

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

**SESSION 2023**

## **Sciences économiques et sociales**

**JOUR 1**

Durée de l'épreuve : **4 heures**

*L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.*

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

**Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou le sujet d'épreuve composée.**

**Il indique sur sa copie le sujet choisi.**

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

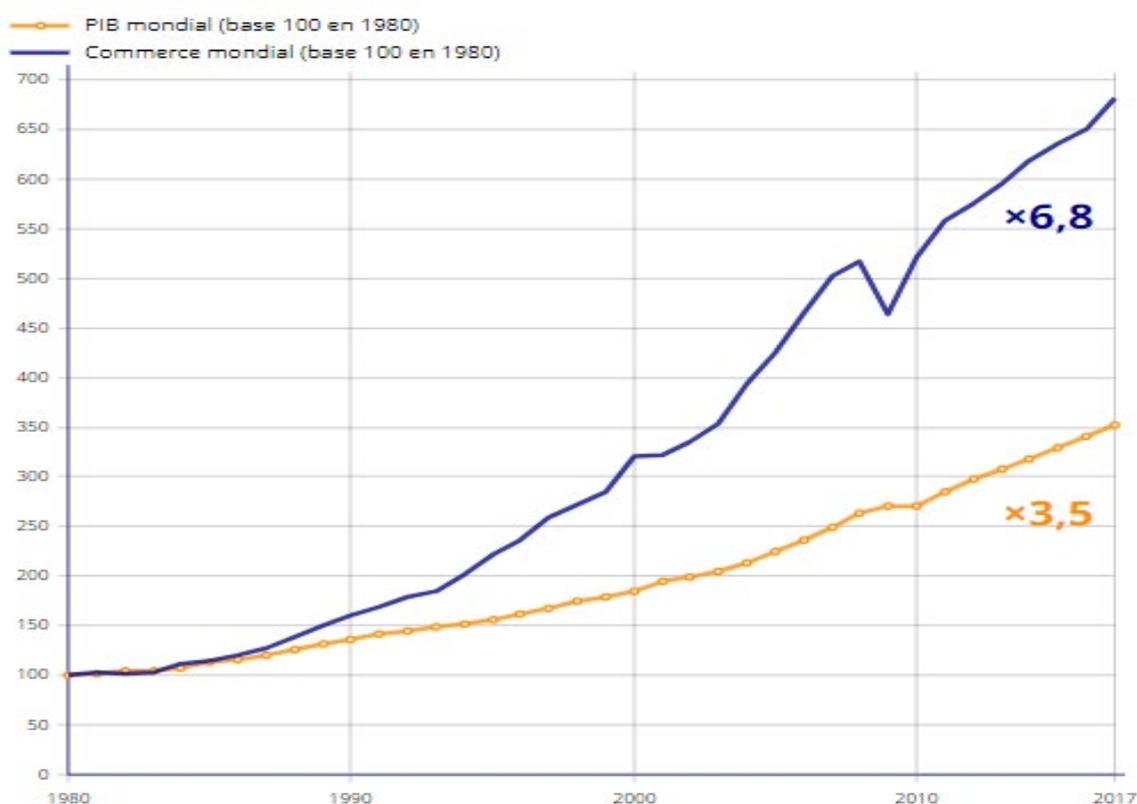
### SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

### Le commerce international est-il toujours avantageux ?

#### DOCUMENT 1

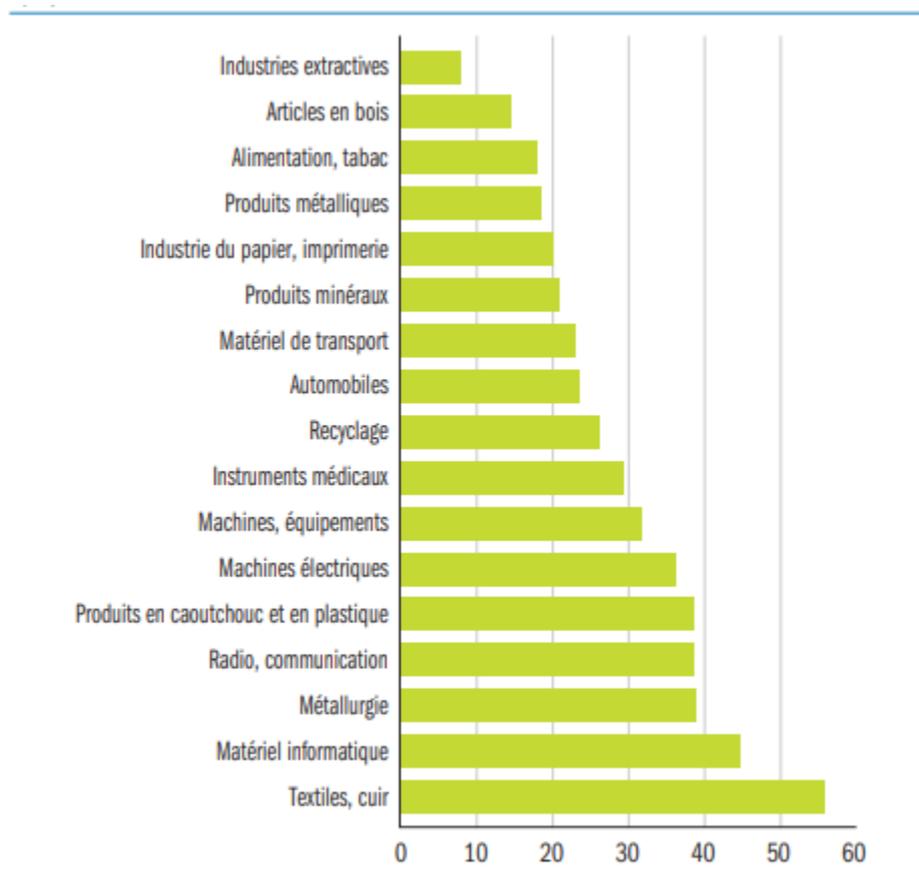
#### Évolution du commerce et du PIB mondial entre 1980 et 2017 (en indice)



Source : d'après INSEE, 28 janvier 2020.

## DOCUMENT 2

### Diminutions des prix à la consommation induites par le commerce international en biens intermédiaires par secteur (en %)



Source : Joaquin BLAUM, Claire LELARGE, Michael PETERS, « Toutes les entreprises tirent-elles les mêmes bénéfices du commerce de biens intermédiaires ? », *Rue de la banque*, n°70, octobre 2018.

Note : un bien intermédiaire est un bien qui est intégré à la production d'autres biens.

### DOCUMENT 3

#### Évolution des échanges internationaux (en milliards de dollars) et des inégalités (indice de Gini) de la Chine entre 1990 et 2019

|                                   | 1990  | 1999   | 2010   | 2019 |
|-----------------------------------|-------|--------|--------|------|
| <b>Exportations</b>               | 62,09 | 194,93 | 1577,8 | 2500 |
| <b>Importations</b>               | 53,34 | 165,7  | 1396,3 | 2080 |
| <b>Indice de Gini<sup>1</sup></b> | 32,2  | 38,7   | 43,7   | 38,2 |

Source : d'après la Banque mondiale, 2022.

1 : Indice de Gini : plus la valeur est proche de 0, plus la société a une répartition égalitaire des revenus et inversement, plus la valeur est proche de 100, plus les revenus sont inégalement répartis dans toute la société.

### DOCUMENT 4

Au cours des 30 dernières années, les inégalités de revenu se sont creusées dans la plupart des pays de l'OCDE, pour atteindre parfois les plus hauts niveaux historiques. Le revenu moyen des 10 % les plus riches de la population, en 2012, est près de 10 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres. [...]

Dans les pays émergents, le niveau (élevé) des inégalités a au contraire eu tendance à diminuer depuis le milieu des années 90, en particulier en Amérique latine et aux Caraïbes, par exemple au Brésil. [...] En revanche, elles ont augmenté en Chine au cours des années 1990, en particulier après l'ouverture de l'économie, avant de se stabiliser depuis le milieu des années 2000. [...]

Trois facteurs principaux ont alimenté l'augmentation des inégalités depuis trois décennies. Le premier, [...], est l'évolution des formes d'emploi et des conditions de travail. [...] Le second facteur majeur est l'évolution du contexte technologique et économique, notamment les avancées des technologies de l'information et des communications (TIC) qui ont tendance à favoriser les travailleurs qualifiés et à creuser l'écart de salaire entre ceux-ci et les travailleurs non-qualifiés. Le troisième facteur est l'affaiblissement de la redistribution depuis les années 90 dans les pays de l'OCDE. [...]

D'autres facteurs ont des effets plus indirects ou ambigus. Si l'intégration commerciale accrue et l'ouverture financière n'ont pas eu d'impact significatif direct sur les inégalités salariales ou les tendances de l'emploi, elles ont pu affecter indirectement les inégalités en faisant pression sur les politiques nationales et le contexte institutionnel. Nombre de pays de l'OCDE ont par exemple relâché leur législation de protection de l'emploi applicable notamment aux titulaires de contrats temporaires. Cet assouplissement va de pair avec une plus grande dispersion salariale. Cependant, ces changements dans la régulation des marchés de biens et du travail liés à la mondialisation ont également généré une création d'emploi. Aussi, l'impact de l'ouverture commerciale et financière sur les inégalités reste ambigu.

Source : « Les inégalités dans les pays de l'OCDE : l'écart entre pauvres et riches se creuse », *Observatoire des inégalités*<sup>1</sup>, 25 octobre 2016.

1 : Observatoire des inégalités : organisme indépendant d'information et d'analyse sur les inégalités.

## Épreuve composée

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.*

*Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.*

*Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

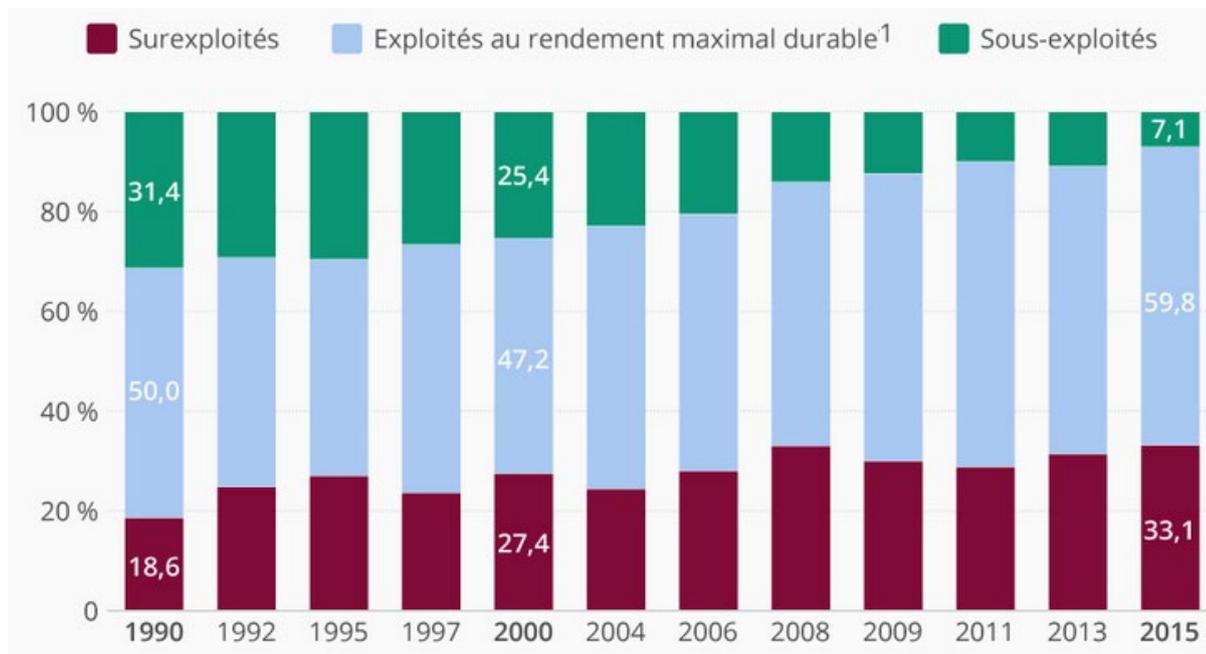
*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### **Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)**

Vous montrerez, à partir d'un exemple, comment les configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

## Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

### Évolution de l'état des stocks de poissons marins dans le monde de 1990 à 2015



Source : Tristan GAUDIAUT, « La pression de la surpêche sur les stocks de poissons », Statista, 2018.

1 : Rendement maximal durable : quantité maximale de capture qui peut être prélevée durablement sur un stock de poissons en lien avec sa capacité de reproduction.

#### Questions :

1. À l'aide des données du document, caractérisez l'évolution de l'état des stocks de poissons sous-exploités entre 2000 et 2015. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez que la croissance soutenable se heurte à l'épuisement des ressources. (4 points)

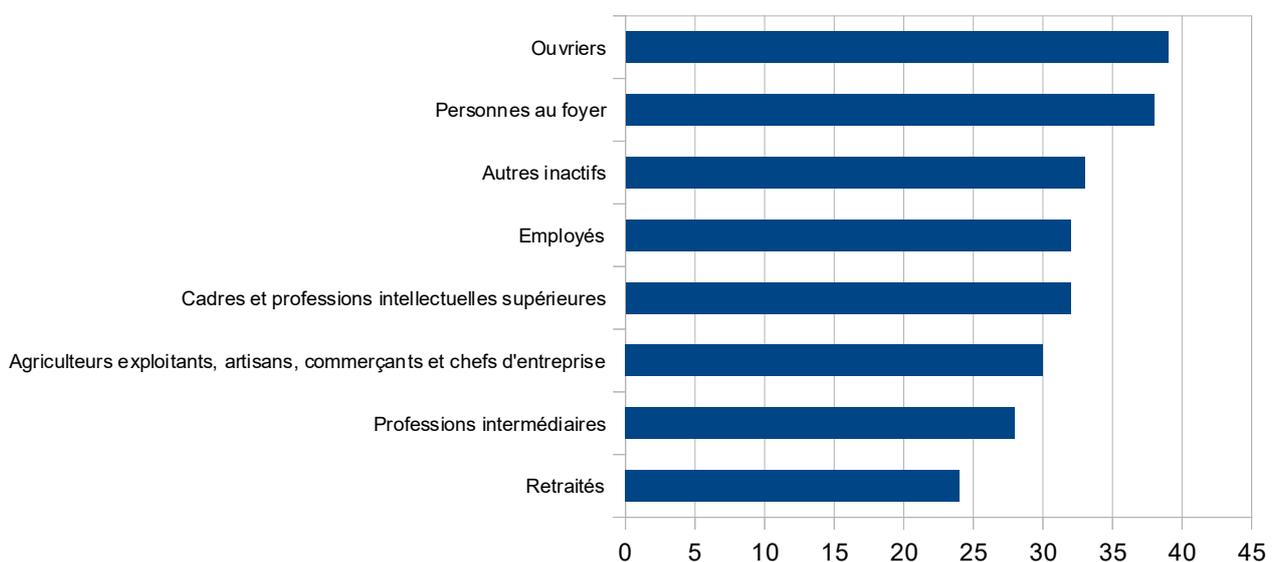
**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez en quoi l'approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française.**

**DOCUMENT 1**

**Le sentiment de vulnérabilité<sup>1</sup> dans les différents groupes sociaux (en %)**



Champ : ensemble de la population de 15 ans et plus.

Source : d'après Patricia CROUTTE, Sandra HOIBIAN, Solen BERHUET, 2021 : *une société affaiblie par la crise sanitaire*, Résultats issus de l'enquête CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie) sur les conditions de vie, mai 2021.

1 : Situation où le moindre évènement a la capacité de déstabiliser la vie entière d'un individu en le rendant dépendant.

## DOCUMENT 2

« Je m'appelle Lus Prauthois. Ma mère est femme de ménage dans un hôpital psychiatrique. Mon père est ouvrier-boulangier. J'ai grandi dans un quartier populaire de la banlieue de Nancy (...). Pourtant, mon parcours n'est pas une preuve de la méritocratie. Au contraire, l'ENS<sup>1</sup> reste un instrument de la reproduction sociale (...). En effet, les exceptions comme moi ne sont que des grains de poussière qui ne changent pas les rouages de cette machine. Les statistiques n'ont pas changé. Parmi les élèves de l'ENS-Ulm, seuls 3 % ont un parent ouvrier, en 1961 comme en 2015 (...). Quand vous venez de classes populaires, et que vous entrez ici, tout est là pour vous dire que vous n'êtes pas à votre place. Les murs, l'ambiance, les sujets de conversation, comment les autres parlent, comment ils se tiennent, comment ils s'habillent. Leur « style de vie », diront certains, leurs manières de penser, de sentir et d'agir, tout, ces décalages vous rappellent que vous n'êtes pas censé être là. Certains osent même vous le dire droit dans les yeux. »

Lus détaille ensuite les inégalités matérielles qui « nous maintiennent à l'écart » et sa bataille avec les bourses qui ressemble à « une levée de fonds » recommencée chaque semestre. [Elle] revient sur le salaire des normaliens<sup>2</sup>, un peu plus 1300 euros nets par mois pendant quatre ans, soit « près de 200 euros de plus que le SMIC et près de 800 euros de plus que la bourse de l'échelon le plus élevé du CROUS<sup>3</sup>. Cet avantage n'aurait pas le même sens s'il était accordé à ceux qui en ont besoin et pas aux héritiers ». Après huit minutes d'apnée collective, Lus conclut : « J'ai souhaité incarner la critique des élites dans ce discours en faisant hommage à ma famille, à mes origines, aux ami.e.s que je me suis faits ici et aux professeurs de sciences sociales, qui m'ont beaucoup appris, et que je remercie . »

Léger flottement dans la salle, suivi d'applaudissements nourris. Ce discours, Lus l'a partagé sur Facebook fièrement.

Source : d'après Adrien NASELLI, *Et tes parents ils font quoi ? Enquête sur les transfuges de classe et leurs parents*, 2021.

1 : ENS : École Normale Supérieure ; les étudiants y sont admis sur concours après une Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE).

2 : Normaliens : étudiants de l'ENS.

3 : CROUS : Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires gère les bourses de l'enseignement supérieur.

## DOCUMENT 3

## Salaires horaires moyens (en France)

|                            | Salaires horaires bruts |             | Salaires horaires nets |             |
|----------------------------|-------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|                            | En euros courants       |             | En euros courants      |             |
|                            | 2018                    | 2019        | 2018                   | 2019        |
| <b>Femmes</b>              | <b>18,3</b>             | <b>18,7</b> | <b>13,8</b>            | <b>14,2</b> |
| Cadres <sup>1</sup>        | 32,4                    | 32,8        | 24,0                   | 24,4        |
| Professions intermédiaires | 18,9                    | 19,2        | 14,2                   | 14,5        |
| Employés                   | 14,1                    | 14,4        | 10,7                   | 11,1        |
| Ouvriers                   | 13,2                    | 13,5        | 10,1                   | 10,4        |
| <b>Hommes</b>              | <b>21,7</b>             | <b>21,9</b> | <b>16,4</b>            | <b>16,7</b> |
| Cadres <sup>1</sup>        | 39,1                    | 39,1        | 29,4                   | 29,4        |
| Professions intermédiaires | 21,4                    | 21,7        | 16,1                   | 16,5        |
| Employés                   | 14,8                    | 15,0        | 11,3                   | 11,6        |
| Ouvriers                   | 15,3                    | 15,5        | 11,7                   | 12,0        |
| <b>Ensemble</b>            | <b>20,3</b>             | <b>20,6</b> | <b>15,3</b>            | <b>15,7</b> |
| Cadres <sup>1</sup>        | 36,7                    | 36,8        | 27,5                   | 27,6        |
| Professions intermédiaires | 20,3                    | 20,6        | 15,2                   | 15,6        |
| Employés                   | 14,4                    | 14,6        | 10,9                   | 11,3        |
| Ouvriers                   | 14,9                    | 15,2        | 11,4                   | 11,8        |

1 : Y compris chefs d'entreprise salariés.

Lecture : en France en 2018, le salaire horaire brut moyen des femmes cadres est de 32,4 euros.

Champ : France, salariés en équivalent temps plein (EQTP) du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : d'après « En 2019, le salaire net moyen dans le secteur privé a progressé de 1,2 % en euros constants », *INSEE Première*, n°1863, juin 2021.